



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

2018-2019



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#). Il a été établi par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prévues dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Depuis le 4 novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). SPAC joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à réaliser les objectifs visés par leurs mandats en tant qu'acheteur central, gestionnaire de biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du Ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission et ses objectifs stratégiques sont d'offrir des services et des programmes centraux de grande qualité qui assurent une saine intendance au nom de la population canadienne et qui répondent aux besoins opérationnels des institutions fédérales.

Une description des activités de programme du ministère se trouve dans la Partie II du [Budget principal des dépenses](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses et un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière concernant les autorisations de dépenser. L'[État des autorisations](#) qui est joint contient les autorisations de dépenser accordées à SPAC par le Parlement et celles utilisées par le Ministère conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire d'autres lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de SPAC

SPAC a recours à divers mécanismes de financement pour fournir des services à un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État. Cela comprend des autorisations budgétaires composées d'autorisations votées et législatives ainsi que des autorisations non budgétaires. Les autorisations budgétaires votées comprennent les dépenses de fonctionnement, les revenus nets en vertu d'un crédit et les dépenses en capital.

Les autorisations législatives sont principalement composées des fonds renouvelables, des régimes d'avantages sociaux des employés et des paiements en remplacement d'impôts (PERI). Les autorisations non budgétaires sont composées principalement du compte du fonds de roulement des biens saisis (voir la description ci-dessous).

La structure financière complexe de SPAC peut entraîner des fluctuations importantes des autorisations sur une base trimestrielle. Cependant, ces fluctuations se résorbent en fin d'exercice. En voici un résumé :

- SPAC fournit surtout ses services selon le principe du recouvrement des coûts et génère des revenus par les organisations des fonds renouvelables (les Fonds) et les programmes venant des crédits de fonctionnement. Ces programmes et organisations sont principalement conçus pour fournir des services aux autres ministères et organismes et pour recouvrer le coût de leurs opérations à l'aide de leurs revenus. Toutefois, les coûts engagés par les Fonds sont souvent payés avant la facturation au client, ce qui se produit généralement lors de l'achèvement d'un projet ou après la prestation des services; ainsi, les revenus peuvent être perçus dans un trimestre ultérieur.
- SPAC gère une variété de projets immobiliers qui progressent de la planification au financement et de l'approvisionnement à la construction. Les tendances historiques démontrent que les dépenses relatives à ces projets ne sont pas engagées de manière égale tout au long de l'année. Les fluctuations de trimestre en trimestre sont normales. Ces projets comprennent la route d'Alaska en Colombie-Britannique et au Yukon, et le nouveau pont Champlain à Montréal, au Québec.
- Les PERI effectués au nom d'autres ministères fédéraux par SPAC sont financés grâce à un crédit législatif. Ces paiements sont ensuite recouverts des ministères participants et inscrits aux Comptes publics du Canada à titre de subventions législatives. Des écarts temporaires peuvent se produire entre les paiements et les recouvrements des autres ministères.
- SPAC gère aussi les biens saisis au nom du gouvernement du Canada, conformément à la *Loi sur l'administration des biens saisis*. La gestion financière de cette activité est exécutée au moyen des autorisations non budgétaires du fonds de roulement des biens saisis. Les dépenses et les avances effectuées pour l'entretien et la gestion des biens saisis ou retenus sont imputées à ce compte. SPAC récupère ses coûts de ce compte lorsque le propriétaire du bien saisi perd le droit à sa propriété et que cette dernière est aliénée.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 Changements importants aux autorisations

En comparaison avec le même trimestre de l'exercice précédent, les **autorisations cumulatives disponibles à SPAC ont diminué de 418,7 millions de dollars** (3 694,4 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018; 3 275,7 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019), comme l'indique le [Tableau 1 – État des autorisations \(non audité\)](#). Les principales raisons qui expliquent cette diminution sont énoncées ci-dessous :

Écarts relatifs aux autorisations disponibles d'un exercice à l'autre

(en millions de dollars)

Initiative	Fonctionnement	Capital	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts
Protection des prix et du volume	60,3	-	-	60,3
Solution d'approvisionnement électronique	38,1	-	2,0	40,1
Sommet du G7	21,7	-	0,1	21,8
Aviation civile internationale	12,1	2,1	-	14,2
Services linguistiques	6,7	-	0,5	7,2
Mise en place du crédit pour dépenses en capital	101,2	(101,2)	-	-
Programme d'innovation Construire au Canada	(39,6)	-	(0,2)	(39,8)
Infrastructure fédérale	(14,6)	(31,1)	-	(45,7)
Réaménagement/aménagement	0,0	(60,0)	-	(60,0)
Vision et plan à long terme (VPLT)	(5,5)	(80,9)	-	(86,4)
Intégrité du programme des biens immobiliers	(336,6)	9,5	-	(327,1)
Autres	(0,2)	0,7	(3,8)	(3,3)
Écart cumulatif des autorisations disponibles	(156,4)	(260,9)	(1,4)	(418,7)

Les éléments du tableau peuvent varier d'un trimestre à l'autre en raison de l'importance des initiatives. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

La **diminution cumulative nette de 418,7 millions de dollars** par rapport au premier trimestre de 2017-2018 s'explique comme suit :

Protection des prix et du volume – augmentation de 60,3 millions de dollars

Cette augmentation du financement des coûts d'hébergement protège contre l'inflation (prix) et la variation du nombre de fonctionnaires fédéraux ayant besoin de locaux (volume). Un rapprochement annuel est mené pour s'assurer que SPAC n'est ni trop financé ni sous-financé.

Solution d'approvisionnement électronique – augmentation de 40,1 millions de dollars

Tel qu'annoncé dans le budget de 2018, le financement consiste à mettre en œuvre une solution d'approvisionnement électronique qui simplifiera l'approvisionnement et réduira la charge administrative pour les fournisseurs.

Sommet du G7 – augmentation de 21,8 millions de dollars

Nouveau financement pour le Sommet du G7 organisé par le Canada en juin 2018. SPAC a aidé d'autres ministères à planifier, organiser et gérer l'événement. SPAC a fourni des services d'hébergement, de gestion d'événements spéciaux, d'approvisionnement et d'interprétation.

Aviation civile internationale – augmentation de 14,2 millions de dollars

Transfert permanent du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour les coûts liés au bâtiment du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal.

Services linguistiques – augmentation de 7,2 millions de dollars

Ce financement servira à continuer de soutenir les députés et les sénateurs dans les domaines liés aux langues officielles, à la collaboration internationale, à la transparence et à la consultation publique. Le financement additionnel permettra au Bureau de maintenir la plus haute qualité des services offerts au Parlement, tout en continuant de répondre aux demandes de service prévues par la loi, telles que définies dans le budget de 2017.

Mise en place du crédit pour dépenses en capital – écart total de 0 million de dollars

SPAC doit respecter la nouvelle définition du crédit pour dépenses en capital du gouvernement du Canada qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. Selon cette définition plus élaborée, SPAC a identifié les frais d'exploitation récurrents actuellement financés au moyen du crédit pour dépenses en capital et a demandé un transfert initial au crédit de fonctionnement, dans le cadre du Budget principal des dépenses de l'exercice en cours.

Programme d'innovation Construire au Canada – diminution de 39,8 millions de dollars

La fin du financement approuvé pour soutenir les entreprises canadiennes en achetant et en mettant à l'essai au sein du gouvernement fédéral leurs produits et services novateurs en phase terminale avant de les mettre sur le marché. Le renouvellement de ce financement a été approuvé par le Conseil du Trésor et le financement connexe sera transféré à SPAC au cours d'un trimestre subséquent.

Infrastructure fédérale – diminution de 45,7 millions de dollars

La fin du financement provenant du budget de 2015 et 2016 pour s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier d'infrastructure moderne, efficiente et durable en utilisant des technologies environnementales innovatrices.

Réaménagement/aménagement – diminution de 60,0 millions de dollars

La fin du financement supplémentaire reçu en 2017-2018 pour préparer l'espace d'occupation pour répondre aux exigences du programme du client. Ces programmes peuvent aller de projets de réaménagement plus modestes comme la construction d'une nouvelle salle de conférence à des aménagements à plus grande échelle où les locataires sont relocalisés dans un nouvel espace.

Vision et plan à long terme (VPLT) – diminution de 86,4 millions de dollars

SPAC a fait progresser les travaux sur la VPLT pour remédier à la détérioration de l'état des édifices parlementaires du Canada. Lors de la réalisation des projets de la VPLT, SPAC a continué d'aborder les questions d'environnement durable et de conservation du patrimoine, tout en améliorant l'accessibilité et la sécurité de la Cité parlementaire ainsi qu'en favorisant l'innovation et les possibilités pour les jeunes, les femmes et les peuples autochtones. Les principales activités de construction de l'édifice de l'Ouest, du Centre de conférences du gouvernement (CCG) et de la phase 1 du Centre d'accueil des visiteurs pour transformer les opérations parlementaires en nouveaux bâtiments réhabilités seront achevées durant les mois d'été en 2018. De plus, des

travaux et des projets visant à permettre la remise en état de l'édifice du Centre ont débuté pour mieux préciser les coûts, la portée et le calendrier du projet.

Intégrité du programme des biens immobiliers – diminution de 327,1 millions de dollars

À titre de gestionnaire des biens immobiliers du gouvernement fédéral, le mandat de SPAC comprend notamment la réparation et l'entretien des édifices fédéraux partout au Canada afin d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire. La diminution est attribuable à la fin du financement prévu dans le budget de 2016 pour la réparation, l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des bâtiments fédéraux. Le budget de 2018 proposait d'investir 275 millions de dollars au cours de l'exercice pour continuer d'assurer l'exploitation, l'entretien et la réparation du portefeuille. Ce financement sera transféré à SPAC au cours d'un trimestre subséquent.

Autres – diminution de 3,3 millions de dollars

La diminution nette de 3,3 millions de dollars est attribuable aux écarts de financement dans divers projets et activités tels que les initiatives relatives aux biens immobiliers.

2.2 Changements importants relatifs aux dépenses nettes depuis le début de l'année

Tel qu'illustré dans le [Tableau 2 – Dépenses budgétaires ministérielles par article courant \(non audité\)](#), les **dépenses budgétaires nettes cumulatives totales ont augmenté de 162,0 millions de dollars** par rapport au même trimestre de l'exercice précédent (1 323,1 millions de dollars de l'exercice en cours comparativement à 1 161,1 millions de dollars de l'exercice précédent).

Dans l'ensemble, les dépenses à la fin du premier trimestre représentaient 40 % des dépenses annuelles prévues de l'exercice en cours, comparativement à 31 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Écarts relatifs aux dépenses budgétaires nettes d'un exercice à l'autre (par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	30 juin 2018 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	30 juin 2017 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart net d'une année à l'autre
Personnel	323,7	292,4	31,3
Services professionnels et spéciaux	258,7	184,3	74,4
Locations	367,9	300,3	67,6
Réparation et entretien	182,4	165,4	17,0
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	58,3	36,2	22,1
Paievements de transfert	327,6	349,6	(22,0)
Autres dépenses	134,7	146,2	(11,5)
Revenus affectés aux dépenses	(330,2)	(313,3)	(16,9)
Total des dépenses budgétaires nettes	1 323,1	1 161,1	162,0

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

L'augmentation nette de 162,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à ce qui suit :

Personnel – augmentation de 31,3 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses salariales suite à la mise en œuvre des conventions collectives nouvellement signées.
- L'augmentation est également attribuable en partie aux ressources supplémentaires pour accroître le soutien opérationnel de Phénix et la capacité de prestation des services de paye.

Services professionnels et spéciaux – augmentation de 74,4 millions de dollars

- Accroissement des services professionnels, d'architecture, d'ingénierie et de consultation pour poursuivre la réhabilitation de la Cité parlementaire, afin de préserver les biens patrimoniaux et les symboles nationaux pour les années à venir.

Locations – augmentation de 67,6 millions de dollars

- Différence temporaire d'un exercice à l'autre entre le moment où la facturation est émise et le moment où les revenus sont récupérés auprès des clients.

Réparation et entretien – augmentation de 17,0 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à la mise en place du crédit pour dépenses en capital où les coûts récurrents de certains projets de SPAC sont désormais reflétés dans les coûts d'exploitation.

Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux – augmentation de 22,1 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable aux différences temporaires entre les trimestres et à l'augmentation du volume d'affaires des projets immobiliers pour les autres ministères.

Paiements de transfert – diminution de 22,0 millions de dollars

- Il n'y a pas eu de changement dans les paiements en remplacement d'impôt (PERI), l'écart est simplement une différence temporaire entre le moment où un paiement de PERI est émis et le moment où le coût est recouvré auprès d'autres ministères.

Autres dépenses – diminution de 11,5 millions de dollars

- La diminution nette dans les autres catégories de dépenses non énumérées ci-dessus est attribuable à la baisse des activités dans le cadre de divers projets.

Revenus affectés aux dépenses – augmentation de 16,9 millions de dollars

- L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du volume d'affaires.

3. Risques et incertitudes

SPAC intègre les principes de gestion des risques à la planification opérationnelle, à la prise de décisions et aux processus organisationnels afin de réduire les retombées négatives et d'optimiser les possibilités relatives à sa vaste gamme de services et à ses opérations. La gestion des risques à SPAC est assurée conformément au Cadre

de gestion des risques du SCT, au Cadre de responsabilisation de gestion et à la Politique de gestion intégrée des risques de SPAC.

Les facteurs de risques clés suivants ont été désignés comme ayant un impact financier potentiel sur les opérations de SPAC :

- Dépendance de SPAC sur les dépenses de ses clients : Plus de la moitié des ressources financières et humaines de SPAC sont directement liées aux activités et aux services associés au recouvrement des coûts. Dans un contexte de réduction des dépenses des ministères et organismes clients, il y a un risque que SPAC doive faire face à une réduction et à une imprévisibilité des volumes d'activités ainsi qu'à une réduction connexe des ressources. En réponse à ce risque, SPAC s'adaptera pour réduire les demandes opérationnelles tout en maintenant la qualité de ses services. Il y parviendra notamment en continuant à assurer une gestion rigoureuse des revenus, des dépenses, des prévisions et des engagements et à travailler en étroite collaboration avec les autres ministères, par l'intermédiaire du réseau du service à la clientèle, afin de définir les besoins changeants et leurs répercussions sur SPAC.
- Capacité de SPAC à entreprendre de grands projets et approvisionnements complexes, transformationnels et interministériels : Il y a des risques inhérents au fait que SPAC entreprenne et exécute des approvisionnements et de grands projets complexes, transformationnels et interministériels dans le respect des délais, du budget approuvé et de la portée établie (ce qui, au bout du compte, pourrait avoir une incidence sur la stratégie de service du Ministère). Afin de tenir compte de ces risques, SPAC a mis en place des processus d'investissement responsable et de gestion de projets, des ententes de service et des normes de service qui déterminent clairement les responsabilités, une gestion rigoureuse des contrats, la mobilisation en début de processus des ministères clients et des autres intervenants, et le Plan d'investissement intégré (PII) du Ministère.
- Risque potentiel de fraude de SPAC: Le risque de fraude a été identifié comme un risque clé dans le plan ministériel pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019. SPAC entreprend une évaluation ministérielle des risques de fraude, en plus des mesures déjà en place pour répondre au risque de fraude, comme le régime d'intégrité et la surveillance et le contrôle de l'équité des contrats d'approvisionnement.
- Tel que mentionné dans les rapports financiers trimestriels de l'exercice précédent, le Ministère a mis en œuvre un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de l'administration de la paye. La mise en œuvre était une entreprise majeure qui a connu des difficultés. En collaboration avec d'autres ministères, organismes centraux et partenaires syndicaux, le Ministère continuera de donner suite aux recommandations concernant Phénix formulées dans le Rapport d'automne 2017 ainsi que dans le Rapport du printemps 2018 émis par le vérificateur général du Canada au Parlement du Canada.

4. Changements importants relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements considérables aux activités, au personnel et aux programmes du Ministère au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2018.

Approuvé par :

Document original signé par

Document original signé par

Marie Lemay, ing., P. Eng.
Sous-ministre
Services publics et approvisionnement Canada

Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA
Dirigeant principal des finances
Services publics et approvisionnement Canada

Gatineau, Canada
21 août 2018

Gatineau, Canada
13 août 2018

Tableau 1 : ÉTAT DES AUTORISATIONS (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1						
Dépenses de fonctionnement brutes	3 126 233	746 896	746 896	3 411 248	696 364	696 364
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	(138 961)	(138 961)	(1 277 087)	(161 335)	(161 335)
Dépenses nettes de fonctionnement	1 977 846	607 935	607 935	2 134 161	535 029	535 029
Crédit 5 - Dépenses en capital	1 181 026	205 406	205 406	1 441 928	139 895	139 895
Fonds renouvelables						
Fonds renouvelable des Services immobiliers						
Dépenses brutes	1 857 643	306 218	306 218	2 066 201	220 917	220 917
Revenus	(1 853 943)	(144 088)	(144 088)	(2 060 076)	(109 109)	(109 109)
Dépenses nettes	3 700	162 130	162 130	6 125	111 808	111 808
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction						
Dépenses brutes	164 741	28 660	28 660	162 223	28 344	28 344
Revenus	(157 433)	(30 759)	(30 759)	(158 266)	(28 948)	(28 948)
Dépenses nettes	7 308	(2 099)	(2 099)	3 957	(604)	(604)
Fonds renouvelable des services optionnels						
Dépenses brutes	180 056	12 578	12 578	145 343	12 343	12 343
Revenus	(180 056)	(16 387)	(16 387)	(145 343)	(13 914)	(13 914)
Dépenses nettes	-	(3 809)	(3 809)	-	(1 571)	(1 571)
Total des Fonds renouvelables						
Dépenses brutes	2 202 440	347 456	347 456	2 373 767	261 604	261 604
Revenus	(2 191 432)	(191 234)	(191 234)	(2 363 685)	(151 971)	(151 971)
Dépenses nettes des Fonds renouvelables	11 008	156 222	156 222	10 082	109 633	109 633

Tableau 1 – ÉTAT DES AUTORISATIONS – SUITE (non audité)

Autres autorisations budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105 586	25 892	25 892	107 826	26 957	26 957
Ministre de SPA - Traitement et allocation pour automobile	86	22	22	84	21	21
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	218	-	-	363	-	-
Honoraires - Agence de recouvrement	-	-	-	-	-	-
Païement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ²⁾	-	327 638	327 638	-	349 644	349 644
Autres autorisations budgétaires législatives totales	105 890	353 552	353 552	108 273	376 622	376 622
Autorisations budgétaires totales	3 275 770	1 323 115	1 323 115	3 694 444	1 161 179	1 161 179
Autorisations non-budgétaires						
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	3 275 770	1 323 115	1 323 115	3 694 444	1 161 179	1 161 179

Diminution nette de 418,7 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "crédits totaux disponibles" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Païement en remplacement d'impôts" (PERI), sont présentés après déduction des PERI planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.

Tableau 2 – DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (non audité)

	Exercice se terminant le 31 mars 2019			Exercice se terminant le 31 mars 2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 1) 2)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Services professionnels et spéciaux	1 838 504	258 712	258 712	2 014 064	184 306	184 306
Personnel	1 184 598	323 664	323 664	1 143 796	292 378	292 378
Services de réparation et d'entretien	1 055 548	182 370	182 370	1 177 927	165 403	165 403
Locations	1 265 713	367 926	367 926	1 311 390	300 345	300 345
Autres subventions et paiements	475 784	44 768	44 768	637 419	65 803	65 803
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	373 026	58 310	58 310	487 371	36 183	36 183
Frais de la dette publique	128 574	33 046	33 046	136 571	34 844	34 844
Services publics, fournitures et approvisionnements	107 729	23 934	23 934	269 432	21 109	21 109
Transports et communications	72 139	14 508	14 508	76 736	13 622	13 622
Acquisition de machines et de matériel	92 657	16 591	16 591	67 778	8 789	8 789
Information	21 317	1 843	1 843	12 731	2 059	2 059
Paiements de transfert ²⁾	-	327 638	327 638	-	349 644	349 644
Dépenses budgétaires brutes totales	6 615 589	1 653 310	1 653 310	7 335 215	1 474 485	1 474 485
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Revenus fonds renouvelables	(2 191 432)	(191 234)	(191 234)	(2 363 684)	(151 971)	(151 971)
Revenus nets en vertu d'un crédit	(1 148 387)	(138 961)	(138 961)	(1 277 087)	(161 335)	(161 335)
Total des revenus affectés aux dépenses	(3 339 819)	(330 195)	(330 195)	(3 640 771)	(313 306)	(313 306)
Dépenses budgétaires nettes totales	3 275 770	1 323 115	1 323 115	3 694 444	1 161 179	1 161 179

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Augmentation nette de 162,0 millions de dollars

Notes:

1) N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué sur d'autres documents publics.

2) Comme il est indiqué dans le Budget principal des dépenses, les "dépenses prévues" pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et l'exercice terminé le 31 mars 2018, sous "Paiements de transfert", sont présentées après déduction des paiements en remplacement d'impôts (PERI) planifiés qui sont effectués aux municipalités et des sommes planifiées équivalentes à recouvrer auprès des autres ministères. Une description du PERI est disponible dans la section 1.3 du présent rapport.